

BRUXELLES

# Dans la peau d'un juré d'assises

## Au cœur d'un procès avec «Intime Conviction»

**F**ika, qui signifie littéralement «prendre une pause-café» en suédois, est un projet né à Bruxelles il y a quelques jours. Il en ressort un jeu de rôle unique et novateur, «Intime Conviction», qui immerge les participants dans la peau d'un juré populaire. Le but, voté pour ou contre la culpabilité de l'inculpé, qui peut faire partie d'un scénario fictif ou d'une réelle affaire judiciaire.

«Intime Conviction», comme son nom l'indique, est basé sur l'opinion profonde de la personne. Pas de règles, pas de jeux de rôles, pas de feintes pour tromper l'adversaire, ici le joueur se prononce juste durant les différentes étapes de l'enquête et donne son opinion sur la culpabilité de l'in-

culpé. La clé du succès est le dialogue. Chaque nouvel indice ou élément de l'enquête donne lieu à un débat. «Une fois tous les indices mis à jour, il y a une révélation finale, les joueurs savent alors si l'inculpé est coupable ou non. Mais c'était juste pour l'aspect ludique du jeu et pour donner un but à une partie, là n'est pas l'importance. Ce qui est extraordinaire dans ce jeu, c'est à quel point il y a des différences d'interprétations des faits et donc du verdict, révélant ainsi la nature profonde des joueurs», indique Raphaël Vanleemputten, co-auteur du jeu.

Tout démarre il y a deux ans, quand Raphaël Vanleemputten et Céline Pieters se rencontrent. L'un travaille dans la communication et est animateur de jeux de sociétés dans

les bars d'Ixelles. L'autre fait son mémoire à l'ULB sur la typologie rhétorique lors des aveux. Ensemble, les deux acolytes mettent en pratique le mémoire de Céline et font des tests en simulant un huis clos d'assises. Ils poussent les tests de plus en plus loin sur leurs amis ou des personnes inconnues. «La mayonnaise a pris et les retours des cobayes sont bons. On a donc décidé de se lancer pour de bon. Et en octobre 2015, on a participé à un projet de start-up à Bruxelles et on est arrivé en demi-finale», expliquent les compères. Avec ce concours, un coach les prend sous son aile et fin décembre, ils ont mis leurs économies dans le projet et se sont constitués en SPRL. Un an pour peaufiner le jeu s'en suit et le lancement officiel s'opère à



Raphaël Vanleemputten, co-auteur de ce jeu de société. © Jules Toulet

présent.

Le jeu peut être commandé sur internet et les clients le reçoivent par la poste. Raphaël fait également du démarchage auprès des magasins et des librairies bruxelloises. «L'aspect intéressant du jeu est son aspect pédagogique», estime Raphaël. «Intime Conviction» sera distribué dès la rentrée dans des écoles partenaires dans des

cours de citoyenneté de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaire, ainsi que dans des cours de théâtre. «Mais l'aventure ne s'arrête pas là, on aimerait dans l'avenir monter une version live. Un local avec des décors reproduisant un tribunal où les joueurs se retrouveraient en immersion», poursuit le créateur du jeu.

Pour le moment, au troisième étage de la maison familiale, le

jeune homme a transformé sa chambre d'enfant en atelier de confection pour faire partir les commandes. Le jeu se décline comme une revue, de nouvelles affaires seront éditées dans le temps. Par contre, une partie est à usage unique, il n'est pas possible de rejouer une fois la réponse de l'affaire connue des joueurs. ●

PIERRE CHABERT